



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU 15 juin 2015

OBJET

### **Le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, la voie est ouverte en Haute-Normandie !**

Au départ de Dieppe en passant par Rouen, Evreux et Chartres, les pèlerins pourront désormais rejoindre la voie historique de Tours pour rejoindre Compostelle.

**Le 15 juin 2015**, la voie de Compostelle permettant de relier Dieppe à Chartres verra sa concrétisation sur le terrain. Cet itinéraire pédestre, long de 200 km, traversera la Haute-Normandie en passant par Rouen, Evreux pour rejoindre l'Eure-et-Loir en vallée de l'Avre. Elle emprunte une centaine de kilomètres d'itinéraires de Grande Randonnée (GR®), dont le Chasse-Marée (GR®210) de Dieppe à Rouen, entretenus par les bénévoles de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre en Haute-Normandie.

Elle permettra à nos voisins britanniques, mais aussi aux Hauts-Normands, de rejoindre la voie de Tours (via Turonensis) qui les conduira jusqu'à Compostelle au terme d'un long périple.

La concrétisation de cette voie est l'aboutissement d'un travail collectif. Piloté depuis 2013 par le Comité régional de la randonnée pédestre de Haute-Normandie, le groupe de travail regroupait en son sein le Conseil départemental de l'Eure, le Conseil départemental de Seine-Maritime, Eure Tourisme, Seine-Maritime Tourisme, les collectivités concernées par le tracé (dont la Métropole Rouen Normandie), l'Association normande des Amis de Saint Jacques et l'Association des Amis de Saint Jacques d'Eure et Loir.

Initiées par les associations jacquaires, les actions menées par le groupe de travail ont consisté, en priorité, à assurer la pérennité de l'itinéraire dans le temps. Une analyse approfondie du tracé avec les instances départementales a été nécessaire : emprunt de chemins ruraux ou de voies communales, examen des problèmes de sécurité, choix d'une signalisation homogène et continue... Tous ces éléments sont des facteurs indispensables à la réussite de ce projet.



La voie est balisée en blanc et rouge pour les parties communes avec un GR® (marque FFRandonnée) et jaune et bleu sur les tronçons hors GR®. Tout le long de l'itinéraire, le balisage est complété par la signalétique jacquaire propre à la voie (coquille européenne).

Le balisage a été réalisé par les baliseurs bénévoles de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et l'Association Normande des Amis de Saint-Jacques.

Cette réalisation a été menée à bien, grâce au soutien financier du Conseil Régional de Haute-Normandie, du Conseil départemental de l'Eure et de la Métropole Rouen Normandie.

#### **Contact presse :**

Jean-Jack DERVAL : 06 71 09 36 04 - [jjderval@orange.fr](mailto:jjderval@orange.fr)

**Comité Régional de Haute-Normandie** [www.ffrandonnee-haute-normandie.com](http://www.ffrandonnee-haute-normandie.com)

2 rue Turgis Jardin Public 76350 OISSEL - 06 33 49 52 45 - [contact@ffrandonnee-haute-normandie.com](mailto:contact@ffrandonnee-haute-normandie.com)

**Fédération Française de la Randonnée Pédestre** [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.